



## Cette année mardi 27 juin 2017.

Le Rabbi avait fixé un certain nombre de coutumes à respecter à l'occasion de la Hilloula du Rabbi précédent. Ce sont ces mêmes coutumes qui ont été reprises pour le 3 Tamouz. En voici quelques-unes :

- On allumera une bougie de vingt-quatre heures depuis lundi soir 26 juin.
- Pendant chacune des trois prières du jour, on allumera cinq bougies devant l'officiant.
- Le matin, [on donnera de la Tsedaka](#) (charité), au nom de chacun des membres de sa famille, pour une institution du Rabbi. si possible, un montant d'une valeur de 332 (3,32 33,20...), valeur numérique du nom du Rabbi, comme cela avait été demandé par le Rabbi à l'occasion de la Hiloula de la Rabbanit.
- On consacrera un moment dans la journée pour parler du [Rabbi et de sa grande Ahavat Israël](#) (amour du prochain) à sa famille et son entourage.
- On étudiera les [chapitres de Michnayot](#) correspondant aux lettres qui constituent le nom du Rabbi.
- On étudiera les [enseignements du Rabbi](#) .
- On rédigera un [«&nbsp;Pane&nbsp;»](#) , « Pidyone Néfech », une lettre de demande de bénédictions (en y précisant les prénoms et les prénoms des mamans de chacun) qui sera lue sur le Ohel du Rabbi.

N° de fax du Ohel : 00 1718 723 44 44

N° de fax du Beth Loubavitch : 01 45 26 24 37

Adresse du Ohel : 226-20 Francis Lewis Blvd – Cambria Heights, New York 11411

E-mail : [ohel@ohelchabad.org](mailto:ohel@ohelchabad.org)